



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

médicaments génériques

Question écrite n° 66230

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la promotion des médicaments génériques. Afin de vaincre les réticences de certains patients à accepter un médicament génériques en substitution du médicament prescrit, il serait souhaitable que les logiciels informatiques en norme Sésame, utilisés par les médecins pour établir leurs ordonnances, indiquent systématiquement la dénomination commune internationale du médicament prescrit, c'est à dire son nom chimique. Il souhaite connaître son point de vue sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66230

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 24 septembre 2001, page 5426